



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie Pour tous



Genève, octobre 2018

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

La vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, communément appelée COP24, se tiendra du 3 au 14 décembre 2018 à Katowice (Pologne). La Pologne assurera la présidence de la Convention sur le climat pour la troisième fois. Cette session sera un événement d'importance mondiale, car elle sera chargée d'élaborer et d'adopter un ensemble de décisions assurant la pleine mise en œuvre de l'Accord de Paris.

L'UIP et la Diète de la République de Pologne organiseront conjointement une Réunion parlementaire à l'occasion de la COP24. Cette réunion sera l'occasion de continuer le travail entamé lors de la réunion parlementaire de la COP23 tenue à Bonn (Allemagne), en novembre 2017.

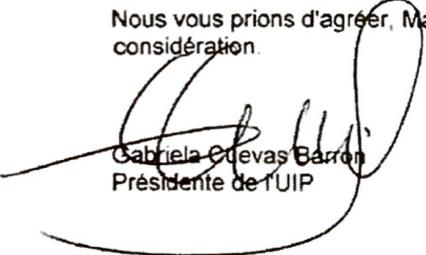
La Réunion parlementaire de la COP24 aura lieu le 9 décembre 2018, à Cracovie. Veuillez trouver ci-joint le programme provisoire, la note d'information pratique et le formulaire d'inscription. Ces documents ainsi que d'autres documents y relatifs seront bientôt disponibles sur le site web de l'UIP. L'interprétation pendant la réunion sera assurée en anglais, français, espagnol et polonais.

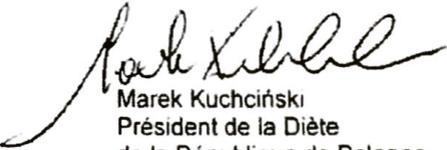
La réunion de Cracovie permettra aux parlementaires d'obtenir des informations de première main sur les principales questions et orientations de la COP24, d'interagir avec les experts et les négociateurs directement impliqués dans le processus décisionnel de la CCNUCC, de mieux connaître les recommandations contenues dans la brochure de l'UIP intitulée *Plan d'action parlementaire sur les changements climatiques* et de discuter des moyens d'assurer la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Pour être crédible, efficace et juridiquement contraignant, l'Accord de Paris doit être transposé dans la législation nationale et s'accompagner d'un contrôle rigoureux de l'action du gouvernement. Les parlements se retrouvent ainsi au cœur de la réponse aux changements climatiques.

Comme par le passé, la réunion de Cracovie est ouverte à tous les parlementaires. Nous encourageons néanmoins les parlementaires intéressés à contacter le ministère compétent de leur pays afin d'examiner la possibilité de se joindre à leur délégation nationale à la COP24. Il s'agit du moyen le plus facile de s'assurer que leurs demandes en matière de transport, de visa et d'hébergement sont traitées de façon centralisée. L'UIP et la Diète de la République de Pologne ne sont malheureusement pas en mesure de faciliter l'accréditation à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques ou d'apporter leur aide en ce qui concerne les dispositions d'ordre logistique.

Nous espérons que les membres de votre parlement prendront part à la prochaine session de la COP24 et qu'ils assisteront également à la réunion parlementaire du 9 décembre.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

  
Gabriela Cerveas Barron  
Présidente de l'UIP

  
Marek Kuchciński  
Président de la Diète  
de la République de Pologne